

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° /AONO/MINFOR/CIPM/2026 DU

RELATIVE A L'INSTALLATION DES ECLAIRAGES PUBLICS SUR LE SITE DU CENTRE DE PROMOTION DE BOIS DE YAOUNDE « EN PROCEDURE D'URGENCE »

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la sécurisation et l'optimisation de l'exploitation nocturne de l'ensemble du site du Centre de Promotion de Bois de Yaoundé, le Ministre des Forêts et de la Faune, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'installation des éclairages publics sur le site dudit Centre.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- « Les travaux préparatoires (études préliminaires, diagnostic technique et élaboration du cahier des charges pour le site) ;
- « Conception ;
- « Matériels ;
- « Fourniture des matériels d'éclairage et ses accessoires ;
- « Installation et scellement des mats ;
- « Pose des :
 - Câbles souterrains ;
 - Travaux ;
 - Luminaires ;
 - Armoires de commande ;
- « Raccordement au réseau électrique Enco (nouvellement SOCADEL), mise sous tension ;
- « Tests de fonctionnement, mesures photométriques réelles ;
- « Formation du personnel technique pour la maintenance.

3. Affectation

Le présent Appel d'Offres est à lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préliminaires est de quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA TTC.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **soixante (60) jours calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le secteur

des Travaux et Travaux Publiques (BTTP), sous-secteur des travaux de construction en matière d'électrification, catégorie D, légalement établies au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Compte d'Affectation spéciale Fonds spécial de Développement Forestier (CAS-FSDF) pour l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 60 C6 352 2 34000011 0131 524418.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission (sobre, acquiescé et main établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO), dont le montant s'élève à neuf cent mille (900 000) FCFA, valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date d'expiration des offres.

L'ent cautionnement devra être accompagné du récépissé de dépôt à la Caisse des Dépôts et Consignations (C.D.C.).

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINFOP (sis au 8ème étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 80) de publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchepublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Service des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune aux heures ouvrables sis l'immeuble ministériel n°2 (étage 8, porte 80) de publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS par le maître d'ouvrage au plus tard **28 septembre 2026 à 11h00**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clef USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus

la formation ci-dessus dans les délais impartis.

12- Le format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 18 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- .pdf pour les documents textuels ;
- .tiff pour les images.

Le candidat ne devra utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13- Recevabilité des plis

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière contenues dans la clef de navigation doivent être déposées dans une enveloppe sous pli scellé accompagnées de l'accuse de réception de dépôt sous peine de rejet.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment :

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de premier rang agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine de marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, constituent le motif principal de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée sera considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de l'ouverture des plis est irrecevable.

14- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps.

Le 25 août 2016, à 12 heures, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 25 août 2016, à 12 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune, dans la salle de conférences dudit ministère, porte 635, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur deux critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Le non-respect de ces critères peut conduire au rejet des offres du soumissionnaire.

15.1 Critères éliminatoires

1) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des p's, accompagnée du récépissé de la DFC ;

- Non production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme en absence lors de l'ouverture des p's.

2) Dossier Technique incomplet :

- L'absence de la déclaration sur l'honneur dans laquelle le soumissionnaire certifie qu'il n'a pas subi aucune de marche au cours des trois (03) dernières années, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP et qu'aucune procédure n'est en cours contre lui auprès du MINMAP ;

- L'absence du Conducteur des Travaux ou le non respect ou non satisfaction des conditions de qualification et d'expériences spécifiques requises pour le Conducteur des Travaux à savoir :

- Absence d'ingénieur en génie électrique, disposant d'une expérience générale d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des travaux d'éclairage publics et/ou des travaux publics (V. P) ou en tant qu'ayant participé à la réalisation d'au moins deux (02) projets d'installation d'éclairage public en tant que Conducteur des Travaux (voir Curriculum Vitae daté et signé par le candidat, copie certifiée conforme du diplôme signée par l'Autorité administrative, une attestation de disponibilité datée et signée du candidat, une attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie électrique (ONIGE) ou non-inscrit mais, présente l'attestation de reconnaissance de l'original du diplôme signée par l'Autorité compétente et datant de moins de trois (03) ans ;

- L'absence d'une attestation de visite du site ;

- L'absence de la Capacité financière (ligne de crédit disponible), délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, d'un montant d'au moins dix millions (10 000 000) FCFA ;

- L'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

- L'absence de l'engagement au respect des clauses sociales et environnementales ;

- L'absence de l'acte de réception du dépôt des offres et de la clé de suivi et de suivi scellée ;

- Non validation d'au moins quatre (04) des cinq (05) critères essentiels.

3) Dossier financier incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Absence de la Soumission timbrée, datée et signée ;

- Absence d'un Prix Unitaire quantifié dans l'offre financière ;

- Absence du Devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté à la dernière page ;

- Absence du Bordereau des Prix Unitaires (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page ;

- Absence du Sous-Détail des Prix Unitaires quantifiés paraphé à toutes les pages ;

4) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou non authentiques ;

5) Non-respect d'au moins 4 critères sur l'ensemble des 5 critères essentiels, avec l'obligation d'inclure le critère matériel ;

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

7. Le personnel
8. Les matériels
9. Les références du soumissionnaire
10. La preuve d'acceptation des conditions du marché
11. L'attestation de Visite sur l'honneur

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante et tenant compte des remises proposées.

17- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune (sis au 8ème étage de l'immeuble ministériel à l'adresse 80, rue en ligne sur la plateforme COLAPS aux adresses <http://www.marchespublies.cm> et <http://www.marchespublics.contrats.cm>.

19- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1817, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : 223 70 50 57-38 et 699 37 07-48, l'ARMP au numéro 2 22 20 18 03.

Yaoundé, le
Le Ministre des Forêts et de la Faune



Copies :

- MINMAP,
- ARMP,
- COLAPS,
- SEGA/AFD,
- Service juridique

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

No. _____ /ONT/MINFOR/ITB/2026 OF _____
TO INSTALL PUBLIC LIGHTS AT THE YAOUNDE WOOD PROMOTION CENTRE SITE
“UNDER EMERGENCY PROCEDURE”

1. Purpose of the Call for Tenders

As part of ongoing efforts to enhance and optimise night-time operations throughout the Yaounde Wood Promotion Centre, the Minister of Forestry and Wildlife, Contracting Authority, hereby issues an Open National Invitation to Tender to install public lights at the Centre.

2. Scope of Services

The services shall include:

- a. On-site preparatory works, including preliminary studies, technical assessment, and drafting of specifications;
- b. Procurement;
- c. Erection;
- d. Supply of 3x lighting poles and their accessories;
- e. Installation and anchoring of the poles;
- f. Installation of:
 - Underground cables
 - Chairs
 - Light fixtures
 - Control panels
- g. Connection to the Ineco (newly SOUADIEL) electrical network and energising the system;
- h. Operational testing and actual photometric measurements;
- i. Training of technical personnel for maintenance.

3. Allocation

This call for tenders is comprised of a single lot.

4. Estimated Cost

The estimated cost of the project following the preliminary studies stands at CFAF 45,000,000 (forty-five million francs), including all taxes.

5. Estimated execution deadline

The maximum deadline for delivery, prescribed by the Contracting Authority shall be 60 (sixty) days. This period shall run from the date of notification of the service order prescribing the start of the services.

6. Participation and Origin

Participation in this Call for Tenders is open to companies specializing in building and public works, and, specifically, the electrification construction sub-sector, **category D**, that are legally established in Cameroon.

7. Funding

Costs associated with this Request for Quotation are funded by the budget of the Special Forest Development Fund for the 2026 financial year, budget head No.60 C6 352 2 34000011 0131 524418.

8. Bidding Method

The submission method chosen for this Call for Tenders is online.

9. Bid Bond

Offerors shall include in their administrative documents a stamped bid bond, held in the name of a bank or a body of financial institution responsible for issuing bonds, approved by the Minister of Finance in the field of public contracts, whose list appears under Exhibit 14 of the Tender File, amounting to **CPAF 900,000 (nine hundred thousand francs)**, valid for thirty (30) days beyond the initial date of validity of the offers.

The bid bond shall be accompanied by a deposit receipt issued by Deposits and Consignment Fund of the C.A.

Failure to provide a bid bond issued by a first class bank or financial institution responsible to issue bonds, authorised by the Minister of Finance in connection with public contracts, the offer shall automatically be rejected.

A bid bond that has been presented, but has no connection with the contract in question shall be considered null and void. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall be automatically rejected.

10. Consultation of Tender File

The physical File may be consulted free of charge during working hours, at MINFOR's Procurement Services, Room 807, 8th floor, Government Building No. 2, upon publication of this tender.

It may also be consulted online through the Public Contracts Regulatory Boards (ARAP) website (www.arap.ch) and the COLEPS platform: <http://www.marchespublies.ch> and <http://www.publiccontracts.ch>

11. Withdrawal of Tender File

The original File shall be withdrawn during working hours at the Ministry of Forestry and Wildlife, Department of General Affairs, Sub-Department of Budget and Material, Procurement Service, Room 807, 8th floor, Government Building No. 2, upon publication of this Tender by presenting the original receipt, proof of payment of a non-refundable sum of **CPAF 50,000 (fifty thousand)** to the Public Treasury, representing charges of the Tender File.

It is also possible to obtain the electronic version of this Tender File by downloading it free of charge, however, submission by physical or electronic means shall be subject to the payment of charges of the Tender File (TF).

12. Submission of bids

Bids must be drafted in English or French.

Each tender, drafted in English or French, shall be submitted by the bidder on the COLEPS platform latest **28 Sep 2026 at 11 am**. A back-up copy of the tender saved in a USB driver shall be forwarded in a sealed envelope clearly and legibly labelled "back-up copy", in addition to the above indication, within the given deadline.

File size and format

Concerning online submission, the maximum sizes of documents that shall be uploaded on the platform and represent the bidder's proposal shall be as follows:

- 3 XMO for the Administrative Offer;
- 18 XMO for the Technical Offer;
- 5 XMO for the Financial Offer.

accepted formats shall be:

- PDF format for text documents;
- JPEG for pictures.

Bidders shall use compression software to reduce the size of the files to be forwarded.

13. Reception of bids

The administrative documents, the technical quotation, and the financial quotation contained on the Backup of Software shall be submitted in a sealed envelope, together with the acknowledgement of receipt. Failure to comply with this requirement, the bid shall be rejected.

Any tender that shall not comply with the provisions of the Tender File, shall be declared inadmissible. They include namely:

The absence, validity, of a bid bond issued by a first class body or financial institution approved to issue bonds by the Minister of Finance in the field of public contract or failure to comply with sample documents in the Consultation File, the tender shall be automatically rejected without any appeal.

A bid bond that has been presented, but has no connection with the contract in question shall be considered null and void. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall be automatically rejected.

14. Opening of Bids

The opening of bids shall be conducted in a single phase.

Every phase, the opening of administrative, technical and financial proposals shall hold on **28 Sept 2016 - 12 (noon)** local time, under the supervision of the Special Tenders Board of the Ministry of Forestry and Wildlife, in the Conference Room of Government Building No. 2, 6th Floor, Room 605, in the presence of the bidders and their duly representatives.

Only bidders shall be allowed to take part in this opening session, or their representatives duly delegated by them, even in the case of a group of companies.

In order to receive the required administrative documents shall be absolutely produced in original or certified true copies by the relevant authorities in accordance with the provisions of the Special Tender Regulations. They must be dated less than 3 (three) months and must have been issued after the date of signature of the Tender.

In the event of a document in the administrative file is missing or does not comply with the specifications after a period of 48 hours allowed by the Commission during the opening session, the bid shall be rejected.

15. Evaluation Criteria

There are two types of evaluation criteria, eliminatory criteria and essential criteria. Failure to comply with these criteria, the bidder offers may be automatically rejected.

15.1 Eliminatory criteria

1) Incomplete administrative file for:

- Absence of the bid bond during the bid opening session, accompanied by a receipt issued by CDRC;
- Failure to produce, within 48 hours of the opening of the bids, a document in the administrative file deemed non-compliant or missing, other than the bid bond;

2) Incomplete technical file for:

- Absence of the sworn statement in which the bidder certifies that they have not abandoned any contracts in the last 3 (three) years, that they are not on the list of defaulting companies compiled annually by MINMAP, and that no proceedings are pending against them with MINMAP;
- The absence of the Site Supervisor or failure to meet or satisfy the specific qualification and experience requirements for the Site Supervisor, namely: A degree in electrical engineering, with at least 05 (five) years of general experience in public lighting and/or general public works, and having participated in the execution of at least 02 (two) public lighting installation projects, as a Site Supervisor (see curriculum vitae dated and signed by the candidate, certified true copy of the diploma signed by the administrative authority, and a statement of availability dated and signed by the candidate, a certificate of registration with the National Order of Electrical Engineers (NOEE), or if not registered but, a certificate confirming presentation of the original diploma, signed by the competent authority and dated within the last three months);
- The absence of a certificate of site visit;
- Lack of financial capacity (available credit line), issued by a first-class bank approved by the Minister of Finance, of at least CFA francs 10,000,000 (ten million);
- Absence of the dated and signed integrity charter;
- Absence of the dated and signed social and environmental undertaking;
- Absence of the acknowledgement of receipt of bid submission and of the sealed backup USB drive;
- Failure to comply with at least 4 (four) of the 5 (five) essential criteria;

3) Financial file incomplete due to the absence or non-compliance of one of the following documents:

- A stamped, dated and signed submission;
- Absence of a quantified unit price in the financial proposal;
- Free Quantitative and Estimative Estimate dated, signed, and stamped on the last page;
- The Unit Price slip (Document 6) in the prescribed format, indicating the prices excluding VAT in both figures and words, initialled on all pages and signed on the last page;
- The Detailed Breakdown of Unit Prices quantified, initialled on all pages;

4) False statement or forged or fake documents;

5) Failure to meet at least 4 of the 5 essential criteria, with the requirement to include the equipment criterion;

13.2. Essential criteria

Essential criteria to qualify bidders shall be as follows:

1. The Staff
2. The equipment
3. The bidder's references
4. Proof of acceptance of terms and conditions of the contract.
5. Tax Compliance Certificate

Note: Any public employee listed among the staff who has not submitted all the documents

required to justify their release from the civil service shall be considered invalid.

16- Award

The Contracting Authority shall award the jobbing order to the bidder who has submitted a bid that meets the required technical and financial qualification criteria and whose bid is evaluated as the lowest, including any proposed discounts.

17- Validity of bids

Bidders shall be bound by their offers for 90 (ninety) days from the date of submission of their bids.

18- Additional Information

Additional information may be obtained during working hours from the Procurement Service, Room 807, 8th floor, Government Building No. 2) or online on the COFEPs platform at <http://www.marchespublies.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>.

19- Combatting Corruption and Shunning Unethical Behaviour

To report any corrupt practices, incidents, or acts, please call CONAC on 1517, send or email the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) through the following numbers: (+237) 073 20 87 15 and 22 90 18 03.

Yaoundé, the

Minister of Forestry and Wildlife



Copies:

MINMAP

ARMAP

CHM

SRMAP

Notice Board - Records (for information publication).